

Résistance à la privatisation du transport administratif au Burundi

PANA, 22/02/2010 Bujumbura, Burundi - Moins de 100 des quelque 1.700 véhicules appartenant au parc automobile de l'Etat burundais ont été retirés de la circulation dans le cadre d'une mesure gouvernementale visant à réduire les charges liées au transport administratif, apprend-on de source officielle à Bujumbura. La mesure était entrée en vigueur au début du mois de février 2010 pour durer deux semaines, mais seulement un peu plus de 80 véhicules étaient visibles, lundi, dans un parking de la périphérie ouest de Bujumbura, la capitale du Burundi, où servent à recueillir les véhicules administratifs destinés à la vente aux enchères des particuliers, a-t-on constaté sur place. Les véhicules remis étaient, pour la majorité, en piteux état et certains ont nécessité d'être tractés pour arriver aux lieux, ont témoigné des gardiens du parking. L'Etat serait néanmoins décidé à ne pas revenir sur sa décision même si aucune mesure policière connue n'a encore été prise à l'encontre des fonctionnaires récalcitrants. D'après le ministre burundais des Transports, Postes et Télécommunications, Philippe Njoni, le gouvernement est d'autant plus intéressé par la mesure de privatisation de son parc automobile qu'il pourrait économiser jusqu'à 10 milliards de Francs burundais (près de 10 millions de dollars US) par an.